

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2020
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2020
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020
- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce et prise d'acte des conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours du dernier exercice
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Dominique Marcel
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Carole Montillet
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Sofival
- Ratification de la nomination par cooptation d'Antoine Saintoyant en qualité d'administrateur
- Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce
- Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2019/2020 au Président-Directeur général
- Approbation de la politique de rémunération applicable au Président-Directeur général pour l'exercice 2020/2021, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce
- Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2020/2021 à compter, le cas échéant, de la prise d'effet de la dissociation des fonctions de la Présidence et de la Direction générale, conformément au communiqué de presse de la Société du 29 janvier 2021
- Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2020/2021 à compter, le cas échéant, de la prise d'effet de la dissociation des fonctions de la Présidence et de la Direction générale, conformément au communiqué de presse de la Société du 29 janvier 2021

- Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur général délégué, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce, pour l'exercice 2020/2021, conformément au communiqué de presse de la Société du 29 janvier 2021
- Approbation de la politique de rémunération applicable aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice 2020/2021, visée à l'article L. 22-10-8 du Code de commerce
- Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de rachat par la Société de ses propres actions

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues
-
- Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de procéder à une réduction du capital non motivée par des pertes d'un montant de 174.574.013,62 euros par voie de diminution de la valeur nominale des actions et affectation du montant de la réduction de capital au compte « Primes d'émission »
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions aux membres du personnel salarié de la Société ou de ses filiales
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration aux fins de décider l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public autre que les offres au public mentionnées à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre visée à l'article L.411-2, 1° du Code monétaire et financier, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre
- Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant des émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, en application des 20è, 21è et 22è résolutions

- Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration aux fins de décider l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social de la Société dans la limite de 10% du capital de la Société, en rémunération d'apports en nature consentis à la Société
- Délégation de pouvoir à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital de la Société ou donnant droit à l'attribution de titres de créances, et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés adhérents au Plan d'Epargne Groupe Compagnie des Alpes
- Fixation du plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales liées aux résolutions adoptées
